



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions paramédicales

Question écrite n° 49648

Texte de la question

M. Jean Kiffer appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les difficultés rencontrées actuellement par les orthophonistes, et plus précisément sur le report du dossier « réforme des études d'orthophonie », demande par son cabinet à l'occasion de la dernière réunion du CNESER. Il lui rappelle pourtant le caractère urgent de l'actualisation des enseignements d'orthophonie. De plus, devant l'attente des centres de formation d'orthophonistes et l'évolution de la discipline, il est fondamental pour la survie de cette profession, de voir ce projet enfin adopté. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il compte prendre les dispositions nécessaires à une parution rapide de l'arrêté de modification des études d'orthophonie.

Données clés

Auteur : [M. Kiffer Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49648

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1303